

« A l'école des contes »

Projet professeur référent de français

Réseau Ambition Réussite Paul Kapel

Année 2009-2010

1 – Cadre de ce projet

-Une zone classée en RAR où les élèves sont particulièrement en échec scolaire, peu francophones, seuls face à l'école et démotivés

-Une mission de soutien en français, auprès des élèves de CM2 et de 6èmes en difficulté, confiée pour la quatrième année à un professeur des écoles, Mme CORNU, ayant participé à ce stage et mis en place ce projet.

-Un projet élaboré à partir de stages DAFOR, pédagogie du conte, primé au concours des projets RAR innovant de juin 2008, initié l'an passé et poursuivi cette année, à partir de l'hypothèse de Suzy Platiel, avec pour objectifs :

- **Meilleur comportement** par la constitution d'un groupe classe grâce à l'écoute de contes, implication de **tous** dans les apprentissages
- **Meilleure maîtrise de la langue française orale d'abord**, par l'écoute de contes et le développement de pratiques de contage oral chez les élèves, croissance de la confiance en soi de l'élève
- **Facilitation du passage à l'écrit** par la lecture et la réécriture de contes
- **Education à l'environnement et à la citoyenneté pour un développement durable** : meilleure connaissance de la Guyane dans son environnement par l'écoute de contes faisant découvrir la faune et la flore
- **Meilleure connaissance des cultures présentes en Guyane** par l'écoute de conteurs racontant leur patrimoine y compris dans leur langue maternelle

Le projet et l'acquisition des compétences du socle commun (à mettre dans le projet)

Sa spécificité réside dans la volonté de donner du sens à la culture scolaire fondamentale, en se plaçant du point de vue de l'élève et en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes.

En faisant entrer dans l'école les cultures des élèves, les savoirs de leurs familles, en donnant la parole aux enfants dans des situations qui sont à leur portée, le conte redonne du sens à la culture scolaire, il construit des ponts non seulement entre les disciplines et les programmes mais surtout entre les élèves et l'école.

Maitriser le socle commun c'est être capable de mobiliser ses acquis dans des tâches et des situations complexes, à l'Ecole puis dans sa vie ; c'est posséder les moyens de continuer à se former tout au long de la vie afin de prendre part aux évolutions de la société ; c'est aussi être en mesure de comprendre les grands défis de l'humanité, la diversité des cultures et l'universalité des droits de l'Homme, la nécessité du développement et la protection de la planète.

L'enquête effectuée auprès d'un échantillon d'élèves des deux classes ayant participé au projet dans son intégralité fait ressortir que près de 70 % des élèves ont réinvesti leurs acquis à la maison, ils content à leurs familles, adultes et enfants, à leurs voisins et amis.

Deux autres domaines ne font pas encore l'objet d'une attention suffisante au sein de l'institution scolaire : il s'agit d'une part des compétences sociales et civiques et, d'autre part, de l'autonomie et de l'initiative des élèves.

S'il est un domaine où il n'est plus nécessaire de tenter de prouver quoi que ce soit quant à l'efficacité du conte c'est bien celui des compétences sociales et civiques. En effet, celui-ci est depuis des millénaires l'outil par excellence d'éducation de l'humanité lorsque l'oralité seule était possible. L'oublier, le mettre de côté, revient à laisser béante une grande brèche dans l'éducation des enfants.

Quant à l'autonomie et l'esprit d'initiative, le plaisir que les enfants éprouvent à participer à ces séances orales puis ensuite à utiliser l'outil informatique pour le passage à l'écrit est tel qu'il les incite à tout mettre en œuvre pour sa réussite.

Dans une des classes du conte, deux élèves d'origine guyanaise, dont un peu scolarisé et incapable d'écrire seul, désespéraient leur enseignante qui n'osait plus espérer les voir rejoindre les efforts du groupe. Or, ils se sont mis ensemble à la récréation, se sont racontés des histoires et l'un dictant à l'autre sont venus fièrement apporter le fruit de leurs efforts au professeur, pour faire partie du travail collectif ; tous deux ont été capables d'écrire un court texte cohérent, alors qu'auparavant ils n'avaient jamais fait le moindre travail en dehors de la classe et si peu à l'intérieur.

L'expression écrite et l'expression orale doivent être travaillées tout au long de la scolarité obligatoire.

Nos élèves pratiquent tous plusieurs langues, mais seuls moins de 20 % d'entre eux ont le français pour langue maternelle. Aussi cette consigne doit dans notre région être particulièrement accentuée. La pratique de l'expression orale devrait prendre une place beaucoup plus importante que celle qu'elle occupe aujourd'hui. Une heure de contes par semaine devrait être un minimum obligatoire pour tous, en sus d'autres séances d'expression orale. Or, il n'en est rien. Notre enquête montre que moins de 10 % des élèves se souviennent avoir entendu des contes à l'école, et aucun n'avait eu jusqu'à aujourd'hui l'occasion d'en dire. Un sondage auprès d'enseignants conteurs fait état d'une pratique verticale qui ne laisse pas la parole aux enfants.

La grammaire : les structures syntaxiques fondamentales, les connecteurs logiques usuels, la conjugaison des verbes, le système des temps, ...

Un élève qui sait conter devant ses pairs maîtrise plus ou moins ces structures fondamentales. Il a forcément la maîtrise de la phrase et du récit sinon il ne peut pas conter.

S'exprimer à l'oral

C'est cette capacité là pour laquelle nous choisirons de quantifier l'évaluation des compétences.

2 – Mise en place du projet dans les établissements

2.1 En primaire (cf rapport d'activités)

2.2 Au collège

Neuf classes de sixième dont trois en grandes difficultés, « classes à projets », prises en responsabilité en Aide au Travail Personnel, seule (à l'exception de la 6ème D), en classe entière.

Les conditions nécessaires pour une mise en place efficace du projet n'ont une nouvelle fois pas pu être réunies dans l'établissement pour diverses raisons, entre autres la durée interminable des travaux entrepris :

- . Collaboration avec d'autres professeurs des classes concernées autour du projet,
- . Co-intervention de deux professeurs pour une classe entière ou possibilité de prendre cette classe en groupe,
- . Usage d'un local adapté, c'est-à-dire régulier et calme au minimum,
- . Temps de travail avec les élèves réservé au projet

Cependant quatre classes ont pu bénéficier de l'écoute de contes de manière ponctuelle et d'un travail de contage par les enfants « à épisode » pendant leurs heures d'ATP. Ces séances ont été l'occasion d'approfondir nos connaissances sur les modalités de réalisation d'un tel projet auprès d'enfants du collège et d'en apprécier les effets sur le comportement des élèves.

Par ailleurs, deux ateliers « écriture de contes » ont été mis en place en accompagnement éducatif, sur la base du volontariat, ouverts en priorité aux élèves volontaires issus des classes de 6èmes à projet ainsi qu'à ceux de la classe d'UPI ayant participé aux séances de contage de l'une d'elles.

3. Bilans et perspectives

-Echos très positifs des maîtres :

Tous les élèves progressent

- **dans les compétences sociales et civiques** (écoute, concentration, constitution du groupe classe : le groupe est apaisé par l'écoute de nombreux contes

- **dans la prise d'initiative et l'autonomie** : tous ont pu prendre la parole pour conter devant leurs camarades ; beaucoup écrivent spontanément des textes structurés et prennent goût à l'écrit en faisant preuve d'imagination .

Le maître de la classe qui n'a confié qu'un groupe d'enfants en difficultés au professeur responsable du projet fait remarquer que ces élèves participent maintenant aux débats qui ont

lieu dans la classe et qu'ils en sont mêmes les principaux acteurs, il fait remarquer qu'ils semblent maintenant avoir conscience de leur valeur et de leur rôle dans la collectivité)

- **progrès dans l'expression orale** : ceux qui content maîtrisent la phrase et la grammaire du texte ; ils progressent dans la maîtrise de l'emploi des temps (présence de passé simple v récit écrit par 2 élèves de CM2 St Cyr) ; progrès dans la maîtrise de la distinction récit/ Paroles (v livret de testes écrits pas les élèves CM2 st Cyr

-**progrès en compréhension** car le conte entendu et dit structure leur pensée : des élèves illettrés et décrocheurs participent à nouveau à la classe et font montre de leur bonne compréhension sur des textes lus par la maîtresse. Ces élèves se montrent désireux d'apprendre à lire

-**progrès en lecture** en devenant lecteurs « compreneurs » s'ils ont au départ la compétence de lecteur décodeur v cas ci dessous

Le projet fait des envieux

Bien qu'il soit encore trop souvent peu compris, il a été cette année l'objet du désir des enseignants du cm1 qui regrettaient de ne pouvoir y prendre part.

Nécessité de « passer la main » aux enseignants qui ont participé pour aller porter le projet vers d'autres classes

Les élèves sont nombreux à se porter volontaires pour poursuivre le travail commencé en ateliers, il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un emploi du temps plus souple pour encourager ces bonnes volontés naissantes et consolider les acquis.

4. Limites et échecs

4.1 Apprentissage de la lecture

Pour les élèves illettrés, grâce au projet conte des élèves en échec profond ont structuré leur pensée, ont développé leurs capacités d'expression orale et sont entrés dans les apprentissages. Leur désir d'apprendre à lire nécessite alors, en sus de l'intervention hebdomadaire du professeur RAR, le recours à des enseignants spécialisés dans le décodage, ce qui existait dans les RASED et qui a maintenant été supprimé (voir étude de cas particuliers) : une heure par jour de suivi individuel pendant au moins deux mois serait nécessaire pour leur réussite .

4.2 Passage à l'écrit

Le conte a motivé le passage à l'écrit. Si beaucoup d'élèves qui se sentant auparavant incapables d'écrire ont écrit spontanément des histoires longues et structurées, il leur manque les outils spécifiques de la langue écrite, ils y sont prêts, il leur faudrait revenir aux apprentissages de cycle 2 (orthographe, ponctuation). Leurs textes restent difficilement lisibles même si on note un progrès dans la graphie, ce qui montre l'investissement de l'élève dans sa tâche. Là encore des enseignements complémentaires spécialisés sont nécessaires

4.3 Période d'écoute de contes « modèles » trop courte

Devant l'engouement des élèves à prendre une parole qui leur est trop souvent refusée, la profusion d'élèves conteurs volontaires n'a pas laissé de place suffisante aux contes racontés par les adultes et ne leur a pas donné suffisamment de modèles. Le protocole expérimental doit être rigoureux et reposer sur l'écoute abondante de contes.

Frustration de voir des enfants en échec depuis le CP entrer avec plaisir dans des apprentissages qui ont enfin du sens pour eux, avec le désir d'apprendre, et ne pas pouvoir les accompagner individuellement et collectivement par manque de temps ce qui est une forme d'abandon.

5. Etude de quelques cas spécifiques

5.1 Apprentissage du français, langue étrangère

Dans le groupe E (G. Hermine) la classe composée presque exclusivement de primo-arrivants en très grande difficultés, les élèves ont eu beaucoup de mal à dépasser leurs peurs pour oser prendre la parole en public tant les moqueries des camarades étaient difficiles à dépasser. Cependant une élève y a tout de même pris goût et a ainsi conté durant plusieurs séances de suite ce qui nous a permis d'observer la rapidité incroyable avec laquelle sa maîtrise de la langue progressait. D'une séance à l'autre elle a découvert l'existence et l'utilisation du subjonctif, le bon usage des déterminants, la pratique à bon escient du passé simple. A la troisième version de son conte, elle ne laissait quasiment plus de fautes à l'oral.

5.2 Etudes de cas individuels

Deux élèves non francophones, J et L, à peine scolarisés dans leur pays d'origine le Guyana, en échec total à L. Heder (aucune participation orale ou écrite en classe ni à la maison, absentéistes), mis en confiance depuis le jour où il a été invité à traduire un conte du Guyana enregistré en anglais, puis stimulé individuellement

Progrès cette année

5.3 Progrès en lecture compréhension

Classe de Karine : lorsque les contes racontés ont été parfois donnés aux élèves par écrit les élèves ont pris plaisir à cette relecture à voix haute à laquelle ils ont su donner de l'expression, l'enseignante a constaté des progrès en compréhension par la suite :

- Maxon refusait jusqu'alors de lire à voix haute
- Dieunifait, haïtienne, refusait tout travail, rebelle, se révèle excellente conteuse dès le début, elle conte comme un livre, s'est mise à lire régulièrement, a participé au festival de contes

Une autre élève de 6ème B, particulièrement persévérante et assidue, elle venait volontairement participer à des séances supplémentaires d'accompagnement éducatif, a eu la malchance de voir son conte perdu à plusieurs reprises dans l'ordinateur, elle a donc dû le recommencer plusieurs fois et nous avons pu constater avec plaisir qu'elle faisait beaucoup de progrès et se corrigeait seule.

6. Conclusion

Loin de nous la prétention de dire qu'il suffirait d'écouter des contes oraux pour devenir un bon élève ni même que ces derniers résoudre tous les problèmes que pose l'enseignement dans notre département.

Néanmoins il est indéniable que dire et surtout faire dire des contes oraux à l'école sont une clé pour développer le respect de l'autre, la maîtrise de soi et du langage, indispensables à l'acquisition des autres savoirs.

Les élèves en échec scolaire, souvent du fait de leur rattachement à une culture trop éloignée de celle du milieu scolaire, possèdent de nombreuses aptitudes dont ils ne sont pas conscients mais qui peuvent être réactivées grâce au contexte familial des contes et à la possibilité qui leur est offerte de devenir acteur de leurs apprentissages.

La présence encore vivace du contage dans de nombreux foyers de Guyane leur permet de faire appel à leur propre culture et contribue ainsi à la valorisation des savoirs de leurs familles auxquelles il offre la possibilité de participer à l'éducation « scolaire » de leurs enfants.

Le succès de la démarche vient du fait qu'elle reprend les méthodes éducatives des sociétés de tradition orale, qui ont fait leurs preuves depuis des millénaires, adaptée au contexte scolaire actuel ; « *dans les sociétés de tradition orale, les anciens savent non seulement éduquer les enfants à se comporter correctement en société mais aussi développer leurs capacités langagières, leurs capacités de réflexion et ce principalement à l'écoute des contes que les enfants arrivent à leur tour à raconter en se les appropriant* ».

Elle pose les conditions favorables à un bon enseignement : calme et écoute dans la classe. Les élèves apprennent à fixer leur attention. Le plaisir qu'ils éprouvent lors de ces séances et la confiance qu'ils retrouvent en eux leur ouvrent les portes des échanges productifs, de la participation en classe qui leur permettent de s'impliquer également dans l'enseignement des autres disciplines.

La découverte par le biais des contes des richesses culturelles des différentes communautés qui se côtoient dans nos écoles permet de rejeter en partie la violence à laquelle une certaine forme de racisme n'est pas étrangère.

Une occasion leur est donnée de découvrir et de parler de choses jusqu'alors inconnues et qui ne sont pas dans les manuels scolaires.

Chacun peut désormais avoir la possibilité de montrer aux autres et d'abord à lui-même ce qu'il sait faire, les enfants se découvrent ainsi orateurs, comédiens, conteurs, ambianceurs.

C'est une joie immense de voir ces enfants s'ouvrir aux autres et enfin prendre le chemin qui va leur faire comprendre que l'école peut être bonne pour eux et qu'ils ont quelque chose à y faire.

La réussite de ce projet appelle la mise en place d'un véritable Groupe de Recherche afin de mieux évaluer son impact et les conditions de sa reproduction.